

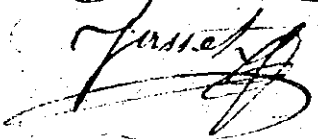
Le dimanche vingt quatre  
ième jour de février mil sept cent quatre vingt  
sept, Lan 2.<sup>e</sup> de la République Française  
ont Comparsus en notre greffe yves de France  
maire, pierre Goy Jours et francois pelcoq officiers  
municipaux, Denis Gucé procureur de la commune  
francois Mathias, Durant, Jacques Barou  
pierre Debray, et Michel huc notables de cette  
commune de l'Église, Disant qu'ils ont fait  
vendre par adjudication Suivant l'arrêté du  
25<sup>e</sup> jour de novembre 1792. Lan 1.<sup>er</sup> de la R. publy  
francaise, la crue <sup>de</sup> l'opati Commun appartenant  
à tous les Citoyens de cette commune Suivant la Loi  
du 17 août 1792. et que les deniers qui en sont  
provenus sont à la somme de deux mil cinq cent trente  
sept livres, et que cette somme a été répartie en  
rente un Citoyen habitant de cette commune  
Savois pierre menard, pierre Ladien, Louis Michel  
nicolas Thibault Jacques Solcan, pierre Solcan  
LePrie, Jacques andré Denis Chauveau, et  
noblesse, La<sup>e</sup> Courton, Henri Rousselot, Nicolas  
vinsot, Louis Hermonier, pierre Larche, Germain  
Vilbeux, Jacques Bellier, Étienne Philippe, et  
Destignies, Jean Michel, francois Mathias  
francois Durant, pierre Debray, michel huc  
Jacques Barou, pierre Gousse francois pelcoq  
Louis Baillieu, yves Dusseane francois miller

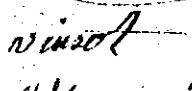
Et Denis Cyrès qui forme le General de tous les  
Citoyens qui ont tous reconnu avoir reçu chacun  
la Somme de quatre vingt six Livres cinq Sol.

Excepté Denis Chauveau, ~~auquel on a fait un~~  
Somme de vingt cinq Livres et la veuve Courbin qui a  
reçu celle de vingt Livres

Toutes les Dites Sommes rapportées ensemble forme la  
Somme de deux cent sept cent soixante neuf Livres  
y compris celle de deux cent trente deux Livres

du Citoyen Designé qui a remis à la masse  
fait et arrêté en notre maison commune le dit  
jour et au que dessus, et avons signé le présent  
acte. Excepté, Barou, Pierre Soteau, Jacques Soteau  
Michel Lue, Lodier Denis Chauveau, Larchien et  
plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer,  
+ et Catherine le noble vingt six Livres dix Sol.  
approuvé le rawoy bon et Juree maire

Tousse officier grec  Designé

Jean michel  rousset philippe  
rousset Baillou

Jacques ardié

Louis Martin L'Armenier

